



9/2/2019

A : Madame, M. le Rédacteur en Chef

Objet : communiqué de presse

LA FLAREP expose ses vives inquiétudes face à la menace des réformes pour l'enseignement des langues régionales

Quelques avancées minimales annoncées par le Ministère

Devant la longue liste de dysfonctionnements et de non respect par les administrations académiques des textes réglementaires sur l'enseignement des langues régionales, et face aux plus vives inquiétudes exposées par les associations membres de la FLAREP confrontées aux nouvelles dispositions de réforme du bac et du lycée où les langues régionales ne pèseront plus que 1% des points du bac, le conseiller en charge des langues régionales Matthieu LAHAYE a voulu opposer une perspective optimiste en annonçant quelques avancées. De « *petits pas* » selon ses propres termes permettent de faire progresser le rôle des langues régionales : intégration aux enseignements de spécialités dans le même intitulé que les langues étrangères, possibilité d'adossement à l'étude de la langue C, diffusion prochaine de ces informations aux établissements et rectorats. Ces corrections à la marge n'ont pas suffi à rassurer les associations de défense de l'enseignement des langues régionales qui ont transmis le sentiment d'incompréhension et de mépris face au manque de dialogue et d'écoute des administrations et de l'Éducation Nationale qui s'exprime à la base. Sur le terrain, les prévisions et premières projections font craindre que les restrictions de moyens imposées par les Rectorats provoquent la disparition de plus de la moitié des enseignements existants. La FLAREP a insisté sur le déficit de reconnaissance du bilinguisme dans les textes (réformes du collège et du lycée, circulaire sur les enseignements fondamentaux, projet de loi sur l'école de la confiance), les attermoissements sur la reconnaissance du flamand occidental et du francoprovençal, et a demandé au Ministère une collaboration plus étroite pour améliorer la situation. La FLAREP a rencontré la même journée (jeudi 7 février) le sénateur autonomiste apparenté LReM Antoine KARAM de la Guyane pour travailler sur la prise en compte des langues régionales dans le projet de loi sur l'école de la confiance.



Sur la photo, les représentants de la FLAREP et le conseiller aux langues régionales Matthieu LAHAYE (2^{ème} en partant de droite) au Ministère de l'Éducation Nationale : Vonig FRAVAL (breton, Div-Yezh), Marie-Jeanne VERNY, Gilbert MERCADIER, Olivier PASQUETTI, Martina RALU (occitan, FELCO et OC-BI), Alà BAYLAC FERRER (catalan, APLEC), Jean-Paul COUCHÉ (flamand occidental, ANVT).